



Un accueil extrascolaire de qualité adapté aux besoins des familles

Une production du service Études
et Action politique de la Ligue des familles

Mai 2023

Résumé

Le secteur Accueil Temps Libre (ATL) – qui regroupe les activités extrascolaires, les camps de vacances et les écoles de devoirs – a fait l'actualité récemment, exprimant dans une carte blanche¹ son inquiétude face à une note d'orientation présentée par la Ministre de l'Enfance Bénédicte Linard en vue d'une future réforme du secteur.

Cette réforme constitue également un enjeu majeur pour les familles : les garderies scolaires, activités sportives et artistiques, stages, plaines de vacances, écoles de devoirs font partie de leur quotidien.

Dans ce document, nous abordons les difficultés et attentes des familles et proposons plusieurs mesures concrètes pour répondre à leurs principales demandes.

La Ligue des familles appelle notamment à diminuer le coût des activités extrascolaires pour les familles (chèque « stages », forfait de 5h de garderie scolaire gratuite par semaine), à organiser davantage les activités autour de l'école pour faciliter la conciliation travail-vie de famille et pour favoriser la participation des enfants à des activités, et à développer des solutions d'accueil des enfants dont les parents travaillent à horaires atypiques.

¹ Publiée le 21 avril 2023, elle est disponible en ligne sur le site du journal Le Soir : <https://www.lesoir.be/508749/article/2023-04-21/le-temps-libre-des-enfants-nouveau-malmene>

Table des matières

A. « ATL », kézako ? Un secteur essentiel mais trop peu lisible pour les familles.....	4
B. Concilier horaires de travail et activités des enfants : une équation complexe et parfois insoluble.....	4
C. Trouver des activités pour les enfants reste trop souvent un boulot de maman	6
D. La garderie scolaire : indispensable pour la grande majorité des familles, mais trop coûteuse	6
E. Pas de garderies adaptées aux besoins des familles dont les parents travaillent à horaires atypiques.....	7
F. Coût des stages : en moyenne 359€ rien que pour les grandes vacances.....	8
Conclusion	10

A. « ATL », kézako ? Un secteur essentiel mais trop peu lisible pour les familles

Premier constat : les familles ont du mal à s'y retrouver dans l'organisation actuelle du secteur, qui est pourtant au cœur de leur quotidien. **Quand on évoque l'« accueil temps libre », la plupart des parents ne voient pas de quoi on parle² :**

« Accueil temps libre... Non, je ne vois pas du tout. »

« Non, non. »

« Heu, la garderie. »

« Je dirais que c'est un accueil des enfants sans horaire particulier? »

« Ben pour moi, accueil c'est quand les enfants sont accueillis à l'école, le moment où ils arrivent et cetera. »

« Alors accueil temps libre... Je pense à une structure ou des personnes qui accueillent des enfants scolaires lorsque, justement, ils ne sont pas en moment scolaire. »

« Temps libre », vous avez des moments où en fait, finalement, ils n'ont rien, pas d'activité et... et qu'ils peuvent choisir ce qu'ils veulent.»

Il s'agit pourtant de la dénomination officielle des activités et de l'accueil extrascolaire, des camps de vacances et des écoles de devoirs. Un travail pour une meilleure lisibilité et une meilleure compréhension semble une étape utile pour rendre plus accessible un secteur très disparate.

B. Concilier horaires de travail et activités des enfants : une équation complexe et parfois insoluble

Les parents expriment dans les entretiens l'importance des temps de loisirs pour le bien-être et le développement de leurs enfants. Conduire ses enfants à des activités de sportives, musicales, artistiques... représente toutefois une difficulté importante pour les parents, a fortiori quand ils travaillent à temps plein et ne peuvent pas compter sur l'aide de proches. Selon le Baromètre des parents, 70% des parents estiment difficile de travailler à temps plein quand on a des enfants.

Dans la plupart des familles, **les trajets font l'objet d'une organisation savante**, afin de trouver le meilleur compromis entre obligations professionnelles, horaires d'école et de prise en charge des enfants dans les structures collectives, et épanouissement des enfants dans leurs activités. Mais malgré leurs efforts, **de nombreux parents ne peuvent que constater qu'ils ne peuvent pas être disponibles** pour permettre à leurs enfants de participer à des activités :

² Les témoignages et citations de ce document proviennent des rencontres menées avec les familles dans le cadre de l'étude « *Activités extrascolaires des enfants : quelles sont les attentes des parents ?* » et de l'étude « *Qui s'occupe des enfants quand les parents travaillent à horaires décalés ?* ». Disponibles en ligne : <https://liguedesfamilles.be/article/activites-extrascolaires-des-enfants-queelles-sont-les-attentes-des-parents> et <https://liguedesfamilles.be/article/qui-s-occupe-des-enfants-quand-les-parents-travaillent-a-horaires-decales>

Un accueil extrascolaire de qualité
adapté aux besoins des familles

« Je ne sais pas comment font d'autres parents, mais c'est hyper compliqué de se mobiliser à ces heures-là (NB : à la sortie d'école) pour accompagner les enfants. En plus, il faut prendre la voiture, c'est obligé, donc là pour le coup je suis content d'avoir une voiture parce que sinon c'est encore plus complexe... Je préférerais que les académies puissent proposer des activités après le temps scolaire mais dans les locaux de l'école, de sorte aussi que les parents ne doivent pas forcément interrompre leur journée de travail, ou devoir effectuer ces trajets. »

« Mais qui peut aller déposer son enfant à 16h, c'est ceux qui ont des grands-parents, c'est ceux qui ont la possibilité d'être à mi-temps, c'est ceux qui ont une voiture, c'est ça ? »

« On a le hall sportif pour nous, qui n'est pas très loin, mais on va dire que les horaires... enfin, c'est beaucoup d'activités le mercredi après-midi. Et voilà, de nouveau, un parent qui travaille à temps plein, il sait pas... Ça n'est pas possible. »

« Dans l'ancienne école des enfants, il n'y avait pas de trajets organisés par l'école, ils ne faisaient pas de sport pour cela et je me disais Tiens, c'est dommage, si au moins l'école proposait ce transfert, bah ils auraient quelque chose à faire au lieu de m'attendre à ne rien faire à la garderie. »

« J'ai quand même la chance de finir le travail à 16h, ça veut dire 16h30 à l'école, mais voilà, en travaillant le mercredi après-midi, c'est pas facile pour les activités des enfants. Et puis c'est un peu aussi la course, quand on rentre du travail, vite, les conduire à l'activité, rentrer vite souper, faire les devoirs, la douche, la mise au lit, je trouve ça un peu la course. »

Ces difficultés de conciliation peuvent amener les parents à réduire leur temps de travail ou à réduire les activités de leurs enfants, jusqu'à y renoncer complètement. Selon le Baromètre des parents³, **20% des parents dont les enfants ne sont inscrits à aucune activité invoquent ainsi la difficulté à les y conduire.**

De très nombreux parents sont dès lors demandeurs que des activités (ludiques, sportives, créatives...) soient proposées dans le fil de la journée scolaire :

« Ça serait génial, qu'il y ait une activité qui soit liée à l'école. En fait, je sais qu'il y en a où ça, ça existe. J'ai une amie qui a la musique avec l'école, c'est génial quoi. Nous, on doit aller les chercher à l'école pour aller les déposer à la musique. Donc qu'il y ait quelque chose dans l'enceinte de l'école – ça serait totalement faisable puisque il y a les locaux, c'est là-bas qu'ils font même des stages, parfois pendant les vacances –, ça serait génial. »

« Pour moi, s'il y avait la possibilité de faire des activités extrascolaires tous les jours après l'école, par une institution, par l'Académie, j'inscrirais les enfants tous les jours sans hésiter. C'est extrêmement compliqué pour moi de les amener. Il n'y a rien de prévu par exemple comme transport. »

³ Disponible en ligne : <https://liguedesfamilles.be/article/barometre-des-parents-ce-si-difficile-equilibre>

« J'aimerais vraiment bien qu'on développe, je sais pas exactement comment ça s'appelle, et qui organise ça, mais c'est des activités extrascolaires, juste après l'école sur le site de l'école, ça, c'est, c'est vraiment chouette je trouve. C'est, c'est une chouette offre pour les enfants et c'est super facile pour les parents. Et je pense que... Enfin, tous les parents n'ont pas la chance de pouvoir conduire leurs enfants à des activités. »

C. Trouver des activités pour les enfants reste trop souvent un boulot de maman

Parmi les familles interrogées, il apparaît très nettement que ce sont le plus souvent les mamans qui recherchent des activités et stages pour les enfants .

« J'en discute avec mon mari, mais en général, c'est moi qui prends tous les renseignements, qui fais les inscriptions, et cetera. »

*« C'est Monsieur ! [rires] Non, non, **Monsieur ne s'occupe pas de tout ça**. Justement, il est ravi, Monsieur, que je m'occupe de ça. Non, **c'est moi qui prends en charge tout ça**. C'est moi qui suis la plus organisée des deux, et donc mon mari, il suit le mouvement... »*

*« **Pour les activités pendant les vacances, on co-décide, mais je fais le travail préparatoire**, je regarde un peu ce qui est disponible. Je propose, je vois avec les autres copains qu'est-ce qu'ils pourraient faire comme stage ensemble et après on regarde ça ensemble mon conjoint en moi. C'est mon mari qui gère le budget, moi je ne retiens pas les chiffres. Et voilà donc, on s'organise ensemble, donc je fais le travail disons de « préparation », et après on décide ensemble, oui. »*

Ce déséquilibre dans les couples témoigne une nouvelle fois de la répartition des tâches parentales qui pèse davantage sur les épaules des mamans. L'organisation des loisirs des enfants n'y fait malheureusement pas exception.

D. La garderie scolaire : indispensable pour la grande majorité des familles, mais trop coûteuse

Selon le Baromètre des parents, dans 64% des familles, les enfants fréquentent régulièrement la garderie scolaire. Il s'agit, pour de nombreuses familles, d'un service dont elles ne peuvent se passer compte tenu de leur activité professionnelle et du manque de soutien extérieur pour s'occuper des enfants. 42% des parents n'ont en effet pas d'aide régulière de leurs proches pour s'occuper des enfants, ni ne sont en capacité de payer une personne pour les aider.

Le coût des garderies est cependant un défi pour les familles : **48% des parents trouvent les garderies trop chères**. C'est plus encore le cas des familles monoparentales (56%) et des familles à bas revenus (61% des parents dont le revenu est inférieur à 1500€ nets/mois ; 53% dont le revenu est compris entre 1500 et 3000€),

« C'est un stress. Parce qu'on se dit Oh là là, il va être 17h, on va de nouveau avoir 1,60€ en plus à payer. Alors un 1,60€ par heure, ça me paraît vraiment énorme. A la limite, si c'était 0,50€, mais 1,60€ par heure... A la fin du mois, ça fait une sacrée facture, ouais. »

« Les gens qui vont chercher leur enfant à 17h30, pour la majorité d'entre eux, c'est pas un choix, et on les pénalise. Moi, si j'étais seule... Je ne sais pas comment je ferais pour les déposer au moment où l'école commence. Et aller les rechercher à l'école. »

Lorsqu'une politique tarifaire se veut plus accessible, l'abaissement du coût est jugé positivement mais suscite aussi des questions voire des critiques chez certains parents : le nombre d'encadrant-e-s n'est parfois pas adapté en fonction de la fréquentation plus importante qui résulte de l'abaissement des tarifs. Avec pour conséquence directe que la qualité de la prise en charge des enfants en pâtit, ce qui n'est pas acceptable pour les familles

E. Pas de garderies adaptées aux besoins des familles dont les parents travaillent à horaires atypiques

Bien que largement répandue et permettant d'améliorer la conciliation des temps, la **garderie reste inadaptée aux besoins de beaucoup de familles** : 42% des parents auraient besoin de garderies ouvrant plus tôt, et 40% auraient besoin de garderies ouvrant plus tard.

Ces besoins varient aussi en intensité selon le profil de la famille : **les familles monoparentales et recomposées sont encore plus concernées** que les autres, car elles doivent souvent gérer des contraintes horaires spécifiques telles que des enfants issus de différentes unions fréquentant des écoles différentes, des déménagements ayant entraîné un éloignement par rapport à l'école, ou le fait d'être seul-e pour effectuer tous les trajets.

Les parents qui travaillent à horaires atypiques et qui sont solo ou dont le conjoint fait face également à des horaires compliqués connaissent une situation particulièrement difficile. Une maman solo d'une petite fille, travaillant dans une crèche, nous relatait :

« Travaillant en crèche, je suis amenée à faire des ouvertures et des fermetures, de 6h30 à 18h30. J'ai entre 45 minutes et 1h de trajet. Pour le moment, je m'impose de faire le "tard" le mercredi et le "tôt" le jeudi de façon à ce que mon papa puisse aller récupérer ma fille à l'école durant sa pause au travail, puis le lendemain la déposer à l'école. Pour le vendredi, c'est la débrouille, soit j'arrive en retard, soit je trouve quelqu'un pour récupérer ma fille. »

Les parents travaillant dans ces secteurs où les horaires sont étendus sont nombreux :

horeca, soins de santé, commerce... De rares institutions proposent des formules d'accueil correspondant à ces horaires. C'est le cas de l'asbl *Les Galipettes* dans la région tournaise, qui prend en charge les enfants de très tôt le matin (à partir de 5h30) jusqu'à très tard le soir (maximum 22h30) selon les horaires de travail des parents. Les enfants peuvent arriver en pyjama le matin, se rendormir s'ils le souhaitent, puis l'association organise le petit-déjeuner et le trajet jusqu'à l'école. Au retour, goûter, devoirs, activités. Pour les enfants qui restent tard, un souper est proposé puis la mise en pyjama. Les enfants dorment de 20h à 22h30. Ceci au tarif forfaitaire et accessible de 65€/mois.

Les institutions de ce type, qui pratiquent un accueil extrascolaire à horaires flexibles, dit « de type 2 »,⁴ ne sont pas nombreuses. En Fédération Wallonie-Bruxelles, en 2019, seules 6 institutions étaient reconnues et financées pour de telles activités: 2 dans le Hainaut, 2 en province de Namur, 1 à Liège et 1 dans le Brabant wallon. C'est peu pour un territoire aussi vaste ; et aucune institution n'est répertoriée à Bruxelles ou dans la province du Luxembourg.

Idéalement, chaque parent devrait être mis en situation d'exercer une activité professionnelle et une vie de famille de front et de manière satisfaisante, tout en assurant une qualité de vie pour l'ensemble de la famille. **Dans l'équation de l'articulation vie professionnelle-vie familiale, le bien-être de l'enfant ne peut constituer une simple variable d'ajustement** : c'en est l'un des enjeux majeurs. Les enfants ne devraient pas avoir à souffrir de la situation professionnelle, économique ou sociale de leurs parent(s).

Cependant, compte tenu de la situation actuelle et des incompatibilités aigues que rencontrent les parents travaillant à horaires atypiques, **il est nécessaire pour la Ligue des familles que soient évalués les besoins réels des familles** concernant ce type d'accueil partout sur le territoire, en regard de l'offre effectivement disponible, afin qu'une offre d'accueil (collective, sinon plus individualisée) adaptée aux besoins réels puisse être développée dans le futur.

F. Coût des stages : en moyenne 359€ rien que pour les grandes vacances

Selon le Baromètre des parents, les parents paient en moyenne 359€ pour les stages de leurs enfants pendant les grandes vacances (il s'agit du montant payé pour l'ensemble de la fratrie). Un montant très variable selon les familles : nombre d'enfants, nombre de jours de congé des parents, possibilité de recourir à des proches pour garder les enfants ou pas, etc. Parmi les témoignages recueillis, plusieurs parents disent littéralement « tomber des nues » en découvrant les prix.

« L'année dernière on a payé énormément en stages et ça nous a vraiment crevé le budget. On a payé pour les entre 1000€ et 1500€ rien que pour les stages pour trois enfants. »

Dans un peu plus de la moitié des familles des classes moyennes et populaires (51%), les enfants ne participent jamais à des stages pendant les vacances.

⁴ Il s'agit de structures du secteur de l'accueil temps libre qui proposent un accueil extrascolaire répondant à des normes plus contraignantes que dans le « type 1 », et dont les horaires sont particulièrement flexibles. Ces institutions de type 2 doivent être ouvertes au moins 220 jours par an. Durant les périodes scolaires, elles doivent accueillir les enfants au minimum 23,5 heures par semaine, avec au minimum 16 heures par semaine par lieu d'accueil, réparties du lundi au vendredi. Pendant les périodes de vacances scolaires, elles doivent être ouvertes au moins 7 semaines à raison de minimum 10 heures par jour. Celles offrant un accueil flexible s'y distinguent essentiellement par des plages horaires encore plus étendues et des conditions d'accueil adaptées aux besoins des enfants tôt le matin ou tard le soir. Ceci implique notamment d'assurer une offre d'accueil avec une plage horaire plus étendue, de disposer d'un projet d'accueil spécifique, et d'assurer la présence au minimum d'une accueillante pour 12 enfants durant les plages horaires flexibles. Concrètement, ces institutions doivent offrir 15 heures supplémentaires par rapport à celles actives dans le type 1 ou 2, soit un total de 38,5 heures minimum par semaine.

« C'est triste, parce que il y a toujours cette fameuse question quand on retourne à l'école : Qu'est-ce que t'as fait de tes vacances ? On va juger qui a été où et le plus loin, combien ça a coûté à tes parents... Moi c'est une chose qui m'a frustrée, je répondais Bah j'ai joué avec mes frères. C'est une chose qui m'a fait paniquer, je me suis dit : je mettrai le prix qu'il faut pour que mes enfants aient des activités, parce que j'ai pas envie qu'ils se disent « Moi, maman, elle est toute seule, je ne peux pas. »

Prévoir les stages des enfants : une organisation « quasi-professionnelle »

Aux difficultés liées au coût il faut ajouter les **difficultés d'organisation**. Pour certains parents, elle fait l'objet d'une planification dans le calendrier étudiée plusieurs mois à l'avance voire annuellement, une organisation qui est parfois jugée quasi professionnelle, ou assimilée à du temps de travail au service de la famille.

« J'ai un planning. Je mets déjà toutes les dates. Je fais déjà mon organisation pour toute l'année, comme c'est déjà la répartition plus ou moins au niveau du partage avec le papa, je cale toutes les autres activités à ce moment-là, et les stages, là on a déjà reçu la brochure donc j'ai déjà regardé, et je regarde par rapport aux dates. »

Pour les parents qui sont moins dans une logique de planification, le choix est d'abord orienté par la disponibilité des places restantes. Et avec la priorité donnée au numérique dans de nombreuses structures (par facilité), se manifestent des difficultés dans certaines familles liées à l'utilisation de l'informatique.

Conclusion

Dans le cadre de la réforme ATL annoncée, la Ligue des familles attire l'attention sur 5 mesures visant à répondre à ces besoins des familles :

- **Un « chèque stage » par enfant** qui permette de réduire le coût des vacances scolaires pour les familles, et de s'assurer que tous les enfants puissent participer à un minimum d'activités sportives ou ludiques.
- **Un forfait de 5 heures de garderie scolaire gratuites par semaine et par enfant** : une manière très concrète de diminuer les frais d'accueil des enfants et de soutenir les parents dans leurs efforts de conciliation entre travail et vie de famille.
- **Davantage d'activités extrascolaires organisées à l'école ou à proximité de celle-ci dans le fil de la journée scolaire** (en prévoyant alors l'organisation des trajets) : pour qu'un maximum d'enfants aient l'occasion de pratiquer des activités et afin que les parents puissent mieux concilier travail et vie de famille.
- **Objectiver les besoins des parents travaillant selon des horaires atypiques (Horeca, secteur hospitalier, grande distribution...) :**
 - o Initier une enquête afin d'évaluer les besoins non couverts ;
 - o Évaluer l'offre existante (volume, horaires, prix, répartition géographique...) des milieux accueillant les enfants en dehors des horaires habituels des garderies scolaires ;
 - o Développer, sur le modèle de l'asbl *Les Galipettes*⁵, des structures d'accueil collectives pour accueillir, avant et après les garderies scolaires, les enfants dont les parents travaillent à horaire atypique.
- **Améliorer les conditions de travail** des encadrant-e-s de l'accueil extrascolaire afin de soutenir la qualité de l'accueil extrascolaire dans les écoles avant et après les heures de cours.



Mai 2023

Damien Hachez
d.hachez@liguedesfamilles.be

⁵ Située dans la région de Tournai.